déconstruire deux idées reçues.

1. *Le fait de se reconnaître d'un culte et le fait de se revendiquer de la laïcité seraient deux choses contradictoires.* C'est ce qui explique qu'on établisse très souvent dans le discours public une opposition quasi mécanique entre "religieux" et "laïques". Or, au vu de ce qu'implique la laïcité (à ne pas confondre avec l'athéisme), il n'y a aucune incompatibilité entre le choix convictionnel et l'adhésion à la laïcité. Cette clarification, loin de concerner les seuls musulmans, vaut pour toute personne se revendiquant d'un choix philosophique, quel qu'il soit. Sur ce plan, on peut être musulman, chrétien, juif, bouddhiste, athée, agnostique ou adhérer à toute autre conviction philosophique, et par ailleurs, sur le plan politique, être laïque.

2. *Il y aurait un rapport conflictuel entre la laïcité et la liberté religieuse.* Comme si favoriser la seconde équivalait à mettre en danger, fût-ce potentiellement, la première. Or, il ne peut être question d'opposer ces deux principes. La laïcité ne peut qu'engendrer le respect de la liberté religieuse, telle que consacrée par la Convention européenne des droits de l'homme et la Constitution, en particulier dans les espaces publics, dans la mesure où une liberté qui n'est consacrée que dans le cadre intime est un succédané de liberté. La protection de la liberté religieuse a surtout un sens lorsqu'elle est exercée publiquement. Toute atteinte à la liberté religieuse est une atteinte au principe de laïcité.

Ces idées reçues, involontairement perpétuées ou délibérément entretenues, expliquent pourquoi la majeure partie des citoyens de confession musulmane (qui ne sont certainement pas les seuls) entretient un rapport conflictuel avec le principe de laïcité. Dans la mesure où les atteintes à leurs droits fondamentaux et les discriminations auxquelles ils font face sont systématiquement présentées comme une exigence du respect du principe de laïcité et que les tenants d'un militantisme athée font passer pour laïcité l'exclusion d'une série de pratiques religieuses, notamment de l'enseignement et de la fonction publique, ces citoyens de confession musulmane tendent à considérer que la laïcité est une entrave à leur choix de vie. Il est pourtant urgent qu'ils se réapproprient ce principe et qu'ils réalisent que pour être laïques ils ne doivent pas être moins musulmans.

Récusons également une idée largement répandue selon laquelle les citoyens de confession musulmane seraient demandeurs d'un changement du cadre légal pour le rendre conforme à leurs pratiques religieuses. En réalité, le cadre légal permet déjà le libre exercice de ces pratiques religieuses.

Ce ne sont pas les citoyens de confession musulmane qui demandent que les libertés individuelles consacrées par la Convention européenne des droits de l'homme et par les diverses constitutions de nos Etats démocratiques soient remises en question. Au contraire, tout ce qu'ils demandent, c'est que les lois existantes soient appliquées avec justesse et justice. Ce sont les lois françaises de 2004 sur le port de signes religieux à l'école et de 2010 sur le port du voile intégral dans l'espace public ainsi que la révision constitutionnelle suisse de 2009 sur les minarets qui ont modifié le cadre légal et qui sont revenues sur des libertés consacrées. Sans compter les propositions belges de lois, décrets et ordonnances sur le port de signes religieux à l'école et dans la fonction publique, l'ingérence de l'autorité publique belge dans l'organisation interne du culte musulman, l'instrumentalisation des lieux de culte musulman durant les périodes de campagne électorale : autant d'exemples qui mettent en évidence que ce sont les citoyens de confession musulmane qui sont la cible d'initiatives trahissant le principe de laïcité et, par le précédent qu'elles créent, mettant en danger, à terme, les droits et libertés fondamentaux de l'ensemble des citoyens.

Dans ce cadre, il revient au "mouvement laïque" de faire preuve de cohérence dans la réaffirmation du principe de laïcité et de ne pas confondre la lutte jadis légitime contre le pouvoir politique de l'Eglise catholique et la lutte contre l'exercice de libertés individuelles. Bref, de rompre avec l'aveuglement actuel qui conduit à légitimer des discours ouvertement discriminatoires.

Parole de laïque musulman. ■

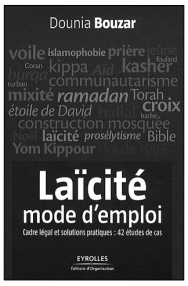

LAÏCITÉ, MODE D'EMPLOI
Cadre légal et solutions pratiques : 42 études de cas
Dounia BOUZAR
Comment gérer la diversité religieuse au quotidien ? Le DRH, le manager, le maire, le professeur, l'éducateur, le médecin...se trouvent souvent désemparés face à des problématiques complexes, qui font intervenir principe de laïcité, souci d'efficacité ou nécessaire cohésion du groupe. Au travers de 42 études de cas, Dounia Bouzar fait le point sur la loi française et les différentes jurisprudences. Elle donne des solutions concrètes pour aider à s'orienter : Sur quels critères objectifs se baser pour répondre à une demande ? Comment communiquer sur ce sujet ? Comment concilier libertés individuelles et vivre ensemble ?
Eyrolles, 2010, 20,90 €
Réf.: REL16248 Prix Rel.: 18,81 €

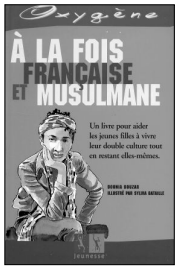
Oxygène
À LA FOIS FRANÇAISE ET MUSULMANE
Un livre pour aider les jeunes filles à vivre leur double culture tout en restant elles-mêmes.

A LA FOIS FRANÇAISE ET MUSULMANE
Dounia BOUZAR
Sylvia BATAILLE
Vous vous sentez attachée à la fois au pays d'origine de vos parents et à la France. Mais, parfois, certains musulmans vous trouvent trop française et certains Français vous trouvent trop musulmane... Ce livre a pour but de vous aider à comprendre les réactions des uns et des autres.
La Martinière, 2002, 11 €
Réf.: REL17670 Prix Rel.: 9,90 €

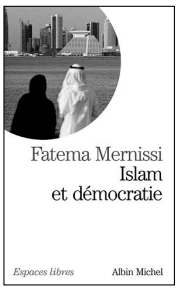

ISLAM ET DÉMOCRATIE
Fatema MERNISSI
Refusant le piège d'une prétendue incompatibilité entre Islam et démocratie, l'auteur nous invite à pénétrer dans le territoire mental de la femme et de l'homme musulmans pour comprendre leurs réseaux symboliques. Leur peur et leur fascination face aux défis de la démocratie venus d'Occident sont fatalement liées à l'usage que ce même Occident a fait et continue de faire de sa suprématie. La femme, comme creuset de l'identitaire, est au confluent de tous ces sentiments contradictoires. Elle a toujours servi de bouc émissaire dans les crises politiques ou économiques. Mais aujourd'hui, avec sa récente émergence dans un monde arabe dynamisé par l'internet et les télévisions satellites, elle est amenée à jouer un rôle décisif dans l'ouverture démocratique. Fatema Mernissi nous offre une vision tonique de ces bouleversements.
Albin Michel, 2010, 10,65 €
Réf.: REL14837 Prix Rel.: 9,95 €